

Éducateur de jeunes enfants (EJE)

Spécialistes de l'accompagnement des jeunes enfants et de leur famille, les **éducatrices et éducateurs de jeunes enfants** sont des professionnels du **travail social**, qui accompagnent des jeunes enfants, dans une **démarche éducative et sociale globale** en lien avec leur famille.

Ils contribuent au bien-être, à **l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant** de la naissance à sept ans, au sein du groupe et dans son environnement. En créant un **environnement bienveillant, riche et motivant**, ils permettent l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Ils contribuent ainsi à leur **éveil, à leur socialisation et à leur inclusion sociale**.



Visionnez le témoignage de Karim et font part à l'équipe de leurs observations quotidiennes pour une prévention et une prise en charge individuelle des enfants.

Découvrez le métier d'éducateur de jeunes enfants

Quelles missions quotidiennes ?

Les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants (EJE) assurent cinq fonctions :

- **Instaurer une relation de confiance avec l'enfant et l'accompagner dans son développement, en lien étroit avec sa famille;**
- **Élaborer et mettre en œuvre un projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille;**
- **Concevoir et conduire une action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle ;**
- **Élaborer un projet éducatif en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires ;**
- **Contribuer à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance.**

À partir de leurs connaissances spécifiques du développement du jeune enfant, ils contribuent à l'élaboration et à la mise en œuvre du **projet social, éducatif et pédagogique** et ils veillent au maintien de la continuité éducative dans le respect du milieu familial, social et culturel de l'enfant.

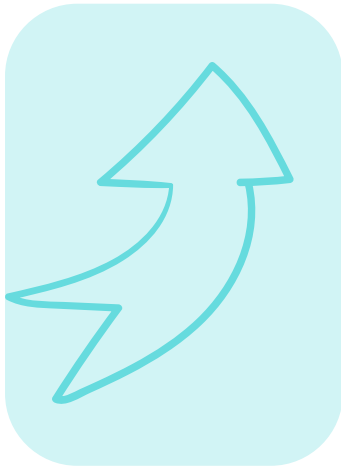
En crèche, les éducatrices et éducateurs de jeune enfant aménagent l'espace et proposent des **activités d'éveil** aux enfants favorisant leur développement et les **interactions avec les autres enfants**.

Ils travaillent en **équipe**. Ils impulsent et mettent en œuvre le **projet éducatif de l'établissement** et font part à l'équipe de leurs observations quotidiennes pour une prévention et une prise en charge individuelle des enfants.

Après quelques années d'expérience, les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants peuvent évoluer rapidement vers des **responsabilités de direction ou direction-adjointe**. En tant que manager, ils veillent à la cohésion de l'équipe, en organisant des temps réguliers d'échanges. Ils sont soucieux des conditions de travail des professionnels au sein de la crèche et participe à leur formation continue. La gestion administrative et financière de la crèche fait également partie de leur quotidien

Où peut-on exercer ?

- **Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (État, hospitalière, territoriale), etc.**
- **Crèches, ludothèques, centres de loisirs, centres de vacances, relais assistants maternels, hôpitaux, établissements d'accueil mères-enfants, Instituts médico-éducatifs (IME), centres médico-psychologiques (CMPP), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), pouponnières, maisons d'enfants à caractère social (MECS), etc.**



Quelles perspectives d'évolution ?

La fonction publique territoriale offre les principaux débouchés puisque plus de **60 % des EJE exercent dans le cadre communal**.

Avec quelques années d'expérience, l'éducateur de jeunes enfants peut diriger une **halte-garderie, une crèche ou un jardin d'enfants**.

Les EJE peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le **certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)** ;
- Le **diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)** ;
- Le **certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)**.

Diplôme requis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Les candidats doivent satisfaire aux modalités d'accès à la formation organisées par chaque établissement de formation :

FORMATION INITIALE (Y COMPRIS APPRENTISSAGE) :

- Modalité d'inscription : **Parcoursup** ;
- Modalités d'admission : envoi d'un dossier à l'établissement de formation.

FORMATION CONTINUE (Y COMPRIS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION) :

- Modalité d'inscription : envoi du dossier à l'établissement de formation ;
- Modalités d'admission : un dossier et un entretien.

Les aptitudes pour s'engager dans la formation

- Capacités relationnelles ;
- Sens aigu de l'observation ;
- Capacité d'analyse ;
- Sens du travail en équipe ;
- Pédagogie.

Depuis la rentrée 2019, les modalités d'accès à la formation sont les suivantes :

- Dossier constitué par le candidat ;
- Entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

Quelle formation ?

DURÉE ET CONTENU DES ÉTUDES

La formation se déroule sur trois ans en alternance :

- **1 500 heures d'enseignement théorique ;**
- **2 100 heures (60 semaines) de formation pratique.**

Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation (DF) :

- **DF 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille - 500 heures ;**
- **DF 2 : Action éducative en direction du jeune enfant - 500 heures ;**
- **DF 3 : Institution, travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle - 250 heures ;**
- **DF 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux - 250 heures ;**

MODALITÉS PARTICULIÈRES

À l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. À l'issue de ce positionnement, **ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation dans la limite d'un tiers de la durée de la formation**. À cela peut s'ajouter, le cas échéant, **une dispense de formation** correspondant au socle commun (DF3 et DF4) pour les candidats déjà titulaires d'un autre diplôme d'État du travail social du même niveau.

La formation est sanctionnée par le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE) délivré par le ministère chargé des affaires sociales.

L'obtention du diplôme est subordonnée à la validation de huit blocs de compétences. Chacun des blocs est validé, en totalité ou en partie, en cours de formation.

La certification comprend **huit épreuves**.

Durant la formation, chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre (**soit 180 crédits ECTS pour les six semestres**).

AIDES FINANCIÈRES

En fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent être attribuées par les conseils régionaux.

À savoir :

Pour les formations pratiques dans l'Union européenne, le programme ERASMUS+ peut être utilisé pour financer en partie les frais de formation pratique (stage) à l'étranger. Pour plus d'informations, consulter le site [erasmusplus](https://erasmusplus.europa.eu).

Lire la fiche de [l'ONISEP](#)

DÉCOUVREZ LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

Toutes nos fiches sur les métiers de la petite enfance [Auxiliaire de puériculture](#), [Assistant Maternel](#), [Infirmier puériculteur](#), [Garde d'enfant à domicile](#), [Accompagnant éducatif petite enfance](#).

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

[Faire sa démarche directement en ligne](#) ou retirer le dossier auprès de l'ASP - UNACCESS
ASP - Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
UNACCESS – service recevabilité
8 place Maison Dieu
CS 90002
87 001 Limoges Cedex 1
Centre d'appel : 0 809 540 540
service gratuit + prix appel

POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour en savoir plus sur le métier d'EJE, vous pouvez vous adresser à :

- [La DREETS de votre région](#) ;
- [Un établissement de formation préparant au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants dont la liste complète est disponible sur le site \[Francecompetences.fr\]\(https://francecompetences.fr\)](#) ;
- [La fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants](#).
- [Consulter l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants](#).

LES MÉTIERS
DE LA PETITE ENFANCE
NOUS FONT

GRANDIR

metiers-petite-enfance.gouv.fr